

Le 26 mai 2020,

**A L'ATTENTION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX**

**Objet : Conseil Municipal**

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du conseil municipal qui aura lieu le :

**Mardi 02 juin 2020**  
**A 19 H 45 – Mairie déléguée de Saint-André-Treize-Voies**

Les points suivants sont inscrits à l'ordre du jour :

 **Commune de MONTRÉVERD :**

- Désignation du secrétaire de séance ;
- Validation du compte rendu du conseil municipal du 23 mai 2020 ;
- Accord des conseillers pour envoi de convocation par voie dématérialisée ;
- Délégations des attributions de compétence du conseil municipal au Maire ;
- Vote des indemnités de fonction ;
- Validation du règlement intérieur Montréverd ;
- Désignation des membres des commissions communales ;
- Désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres ;
- Désignation des représentants communaux :
  - SyDEV ;
  - C.C.A.S. ;
  - Correspondant défense ;
  - Représentant e-collectivités ;
  - Représentant Agence de Service aux Collectivités Locales de Vendée ;
- Finances :
  - Vote des taux d'imposition 2020 ;
  - Vote des subventions de fonctionnement
  - indemnités de gardiennage église ;
  - Vote forfait communal ;
- Validation du compte-rendu d'activités 2019, concernant la convention passée avec l'Etablissement Public Foncier de la Vendée pour le secteur centre bourg – Rue des Maires, à Mormaison ;
- Validation du compte-rendu d'activités 2019, concernant la convention passée avec l'Etablissement Public Foncier de la Vendée, pour le secteur centre bourg de Saint-André-Treize-Voies ;

Veillez agréer mes salutations distinguées.

**Damien GRASSET, Maire**

